

Recrutement des enseignants du premier degré privé

Un point d'information
au 18-03-2008

Le mode opératoire est différent de celui de l'enseignement public

Les candidats passent un entretien de motivation.

S'ils sont reçus, ils obtiennent un « préaccord » ou « pré-agrément » .

Ils peuvent alors suivre une formation à l'Institut Supérieur Ozanam, en vue de se présenter au Concours de recrutement de professeur des écoles de l'enseignement privé, équivalent du CRPE public.

Pour avoir une idée du parcours du futur enseignant, vous pouvez consulter ce site :

http://www.ec44.scolanet.org/?page=devenir_enseignant/sommaire.htm

Pour en savoir plus sur le métier d'enseignant dans l'enseignement catholique, les suppléances possibles, le passage du public au privé, les chances de réussite au concours, les exigences en matière d'éthique, de religion, vous pouvez consulter ce site :

<http://www.formiris2.org/sitecoles/?action=voirDoc&docID=232>

Pour une recherche approfondie, pour mieux préparer votre entretien, vous pouvez consulter ce site :

<http://www.sitecoles.com/>

Il propose entre autres une série de « dossiers d'actualité » très intéressants .

Documentation administrative
CDDP de la Loire-Atlantique
Nantes